# Emplois de direction de la fonction publique territoriale. Recrutement direct

## Revue - Fonction Publique Territoriale

### Source - JO

Le décret n° 2020-257 du 13 mars 2020 est relatif au recrutement direct dans les emplois de direction de la fonction publique territoriale. Il modifie plusieurs dispositions relatives aux emplois de direction de la fonction publique territoriale en fixant les conditions d'emplois et de rémunération des agents recrutés par la voie du recrutement direct et détermine, pour certains emplois, les modalités de sélection des candidats permettant de garantir l'égal accès aux emplois publics.